

MM2 (F) – DEMANDE D'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL RELEVANT DU PROTOCOLE DE MADRID

Nous vous recommandons vivement d'utiliser [eMadrid](#) pour déposer une demande internationale.

À remplir par le déposant :

Nombre de feuilles supplémentaires pour plusieurs déposants :

Nombre de feuilles supplémentaires :

Nombre de formulaires MM17 :

☐ Formulaire MM18 (le cas échéant, veuillez cocher la case)

Référence du déposant (facultatif) :

À remplir par l'Office d'origine :

Référence de l'Office (facultatif) :

1. NOM DE L'OFFICE D'ORIGINE

2. DÉPOSANT¹

S'il y a **plusieurs déposants**, veuillez indiquer le nombre de déposants et remplir la "Feuille supplémentaire pour plusieurs déposants".

Nombre de déposants :

a) Nom :

b) Adresse :

¹ S'il y a plusieurs déposants, veuillez fournir les informations **uniquement** pour le déposant indiqué en premier sur le formulaire et compléter les informations demandées dans la "Feuille supplémentaire pour plusieurs déposants" annexée à ce formulaire.

c) Adresse électronique² :

d) Numéro de téléphone³ :

e) Nationalité ou forme juridique et État selon la législation duquel la personne morale a été constituée⁴ :

i) ☐ Si le déposant est une **personne physique**, nationalité du déposant :

Nationalité du déposant :	
---------------------------	----------------------

ii) ☐ Si le déposant est une **personne morale**, veuillez fournir les **deux** indications suivantes :

Forme juridique de la personne morale :	
État (pays) et, le cas échéant, entité territoriale à l'intérieur de cet État (canton, province, état, etc.) selon la législation duquel ou desquels ladite personne morale a été constituée :	

Informations pour la correspondance (facultatif) :

f) Langue souhaitée pour la correspondance⁵ : ☐ Anglais ☐ Espagnol ☐ Français

² Vous **devez** fournir l'adresse électronique du déposant. Si un mandataire est constitué, l'adresse électronique du déposant et celle du mandataire doivent être différentes. Si vous n'indiquez pas l'adresse électronique du déposant ou si celle-ci est identique à celle du mandataire, vous recevrez un avis d'irrégularité et retarderez le traitement de la demande. Le déposant doit s'assurer que l'adresse électronique indiquée ici est correcte et maintenue à jour.

L'OMPI enverra toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en est issu à l'adresse électronique du déposant, **à moins qu'**une adresse électronique alternative pour la correspondance ne soit fournie à la rubrique 2.g)ii) ou qu'un mandataire ne soit constitué à la rubrique 4.

Lorsqu'un mandataire est constitué, l'OMPI enverra exclusivement les communications à l'adresse électronique du mandataire, à l'exception de quelques communications pour lesquelles le règlement d'exécution exige que l'OMPI envoie une copie au titulaire (voir la Note concernant le dépôt du formulaire MM2).

³ Il n'est pas obligatoire de fournir un numéro de téléphone, mais cela permettra à l'OMPI de prendre contact avec vous si nécessaire.

⁴ Ces indications peuvent être requises pour certaines désignations ; veuillez ne fournir ces indications qu'à la rubrique i) ou ii) mais **pas** aux deux.

⁵ Si vous n'indiquez pas la langue souhaitée pour la correspondance, l'OMPI enverra toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en est issu dans la langue de la demande internationale.

g) Adresse et adresse électronique alternatives pour la correspondance⁶ :

i) Adresse pour la correspondance :

ii) Adresse électronique :

3. QUALIFICATION POUR DÉPOSER⁷**a) Veuillez cocher la case appropriée :**i) ☐ Lorsque la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 est un État, si le déposant est un ressortissant de cet État ; ouii) ☐ Lorsque la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 est une organisation, le nom de l'État dont le déposant est un ressortissant :
 ; ou
iii) ☐ Si le déposant est domicilié sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 ; ouiv) ☐ Si le déposant a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1.**b) Lorsque l'adresse du déposant donnée à la rubrique 2.b) ne se trouve pas dans le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1, veuillez indiquer dans l'espace prévu ci-dessous :**

i) Si la case correspondant à l'alinéa a)iii) de la présente rubrique a été cochée, l'adresse du domicile du déposant située sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine, ou,

⁶ Ne remplissez cette rubrique **que** si vous souhaitez que l'OMPI vous envoie toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en est issu à une adresse et une adresse électronique différentes que celles indiquées à la rubrique 2.b) et c).

⁷ S'il y a plusieurs déposants, veuillez fournir les informations relatives à la qualification pour déposer **uniquement** pour le déposant indiqué en premier sur le formulaire et remplir la "Feuille supplémentaire pour plusieurs déposants" annexée à ce formulaire.

- ii) Si la case correspondant à l'alinéa a)iv) de la présente rubrique a été cochée, l'adresse de l'établissement industriel ou commercial du déposant située sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine.

4. CONSTITUTION D'UN MANDATAIRE⁸

a) Nom :

b) Adresse :

c) Adresse électronique⁹ :

d) Numéro de téléphone¹⁰ :

5. DEMANDE DE BASE OU ENREGISTREMENT DE BASE

Numéro de la
demande de base :

Date de la demande
de base (jj/mm/aaaa) :

Numéro de
l'enregistrement de
base :

Date de
l'enregistrement de
base (jj/mm/aaaa) :

⁸ Vous **devez** fournir le nom, l'adresse et l'adresse électronique du mandataire, auquel cas, l'OMPI ne peut inscrire la constitution du mandataire.

⁹ Lorsqu'un mandataire est constitué, l'OMPI enverra **exclusivement** toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en est issu à l'adresse électronique du mandataire, à l'exception de quelques communications pour lesquelles le règlement d'exécution exige que l'OMPI envoie une copie au titulaire (voir la Note concernant le dépôt du formulaire MM2). Le déposant et le mandataire doivent s'assurer que l'adresse électronique indiquée ici est correcte et maintenue à jour.

¹⁰ Il n'est pas obligatoire de fournir un numéro de téléphone, mais cela permettra à l'OMPI de prendre contact avec votre mandataire si nécessaire.

6. PRIORITÉ REVENDIQUÉE

- ☐ **Le déposant revendique la priorité du dépôt antérieur mentionné ci-dessous :**

Office auprès duquel le dépôt
antérieur a été effectué :

Numéro du dépôt antérieur
(s'il est disponible) :

Date du dépôt antérieur
(jj/mm/aaaa) :

Si la revendication de priorité ne s'applique pas à la totalité des produits et services énumérés à la rubrique 10 du présent formulaire, veuillez indiquer ci-dessous les produits et services pour lesquels la priorité est revendiquée :

- ☐ **Si plusieurs priorités sont revendiquées, veuillez cocher la case et utiliser une feuille supplémentaire en donnant les renseignements demandés ci-dessus pour chaque priorité revendiquée.**

7. LA MARQUE

- a) Placez la représentation de la marque, telle qu'elle figure dans la demande de base ou dans l'enregistrement de base, dans le carré ci-dessous¹¹; ou joignez-la à la présente demande sous forme de fichier numérique unique¹².

¹¹ Une représentation visuelle de la marque qui ne doit pas dépasser une taille maximale de 20 centimètres sur 20.

¹² Le fichier numérique unique peut être une représentation visuelle, au format JPEG, PNG ou TIFF, un enregistrement sonore, au format MP3 ou WAV (dont la taille ne dépasse pas les 5 Mo) ou un enregistrement animé ou multimédia, au format MP4 (avec les codecs AVC/H.264 ou MPEG 2/H.262, dont la taille ne dépasse pas les 20 Mo).

- b) ☐ Le déposant déclare qu'il souhaite que la marque soit considérée comme une marque en caractères standard.
- c) ☐ La marque consiste exclusivement en une couleur ou une combinaison de couleurs en tant que telles, sans aucun élément figuratif.

8. COULEUR(S) REVENDIQUÉE(S)

- a) ☐ Le déposant revendique la couleur comme élément distinctif de la marque. Couleur ou combinaison de couleurs revendiquée :

- b) Indication, pour chaque couleur, des parties principales de la marque qui sont dans cette couleur (lorsqu'elle est requise pour certaines désignations) :

9. INDICATIONS DIVERSES

- a) ☐ **Translittération de la marque** (cette indication est obligatoire lorsque la marque se compose, en tout ou en partie, de caractères autres que latins ou de chiffres autres qu'arabes ou romains) :

- b) **Traduction de la marque** (lorsqu'elle est requise pour certaines désignations ; veuillez **ne pas** cocher la case de la rubrique c) si vous fournissez une traduction) :

- i) En anglais :

- ii) En espagnol :

- iii) En français :

- c) ☐ **Les termes contenus dans la marque n'ont pas de signification** (et ne peuvent donc être traduits ; veuillez **ne pas** cocher cette case si vous avez fourni une traduction à la rubrique b)).

d) **Le cas échéant, veuillez cocher la ou les cases pertinentes ci-dessous :**

- ☐ Marque tridimensionnelle.
- ☐ Marque sonore.
- ☐ Marque collective, marque de certification ou marque de garantie.

e) **Description de la marque** (lorsqu'elle est requise pour certaines désignations) :

- i) Description de la marque contenue dans la demande de base ou l'enregistrement de base, le cas échéant (**veuillez ne remplir cette rubrique que** si l'Office d'origine exige que vous inclussiez cette description dans la demande internationale aux fins de la rubrique 13.a)ii) de ce formulaire) :

- ii) Description volontaire de la marque (toute description de la marque exprimée par des mots, y compris la description contenue dans la demande de base ou l'enregistrement de base si vous ne deviez pas fournir cette description à la rubrique e)i) ci-dessus) :

f) **Éléments verbaux de la marque (le cas échéant) :**

g) **Le déposant souhaite ne pas revendiquer la protection à l'égard des élément(s) suivant(s) de la marque :**

10. PRODUITS ET SERVICES¹³

a) Veuillez indiquer ci-dessous la ou les classe(s) et les produits et services qui doivent être couverts par l'enregistrement international¹⁴ :

Classe : Produits et services¹⁵ :

--	--

☐ Si l'espace prévu est insuffisant, veuillez cocher la case et utiliser la **feuille supplémentaire pour la liste principale des produits et services**.

¹³ Vous pouvez trouver les indications qui sont acceptées par l'OMPI dans le [Gestionnaire de produits et services de Madrid](#) (MGS). Vous pouvez également y trouver des informations sur les indications acceptées par certains Offices.

¹⁴ Veuillez utiliser la police "Courier New" ou "Times New Roman", taille 12 pt, ou plus.

¹⁵ Veuillez utiliser le point-virgule (;) pour séparer les indications ou les produits ou services énumérés dans une classe donnée. Par exemple :

09 Trames pour la photogravure ; ordinateurs.

35 Publicité ; établissement de statistiques ; agences d'informations commerciales.

- b) ☐ Le déposant souhaite limiter la liste des produits et services à l'égard de l'une ou de plusieurs désignations, comme suit :

Désignation : Classe(s) ou classe(s) et produits et services pour cette désignation :

--	--

- ☐ Si l'espace prévu est insuffisant, veuillez cocher la case et utiliser la **feuille supplémentaire pour la liste limitée des produits et services**.

11. DÉSIGNATIONS¹⁶

Veillez cocher les cases correspondantes :

- | | | | |
|---|---|--|--|
| ☐ AE Émirats arabes unis | ☐ DZ Algérie | ☐ KZ Kazakhstan | ☐ RO Roumanie |
| ☐ AF Afghanistan | ☐ EE Estonie | ☐ LA République démocratique populaire lao | ☐ RS Serbie |
| ☐ AG Antigua-et-Barbuda | ☐ EG Egypte | ☐ LI Liechtenstein | ☐ RU Fédération de Russie |
| ☐ AL Albanie | ☐ EM Union européenne ^a | ☐ LR Libéria | ☐ RW Rwanda |
| ☐ AM Arménie | ☐ ES Espagne | ☐ LS Lesotho ^b | ☐ SD Soudan |
| ☐ AT Autriche | ☐ FI Finlande | ☐ LT Lituanie | ☐ SE Suède |
| ☐ AU Australie | ☐ FR France | ☐ LV Lettonie | ☐ SG Singapour ^b |
| ☐ AZ Azerbaïdjan | ☐ GB Royaume-Uni ^{b,j} | ☐ MA Maroc | ☐ SI Slovénie |
| ☐ BA Bosnie-Herzégovine | ☐ GD Grenade | ☐ MC Monaco | ☐ SK Slovaquie |
| ☐ BG Bulgarie | ☐ GE Géorgie | ☐ MD République de Moldova | ☐ SL Sierra Leone |
| ☐ BH Bahreïn | ☐ GG Guernesey ^{b,k} | ☐ ME Monténégro | ☐ SM Saint-Marin |
| ☐ BN Brunéi Darussalam ^b | ☐ GH Ghana | ☐ MG Madagascar | ☐ ST Sao Tomé-et-Principe |
| ☐ BQ Bonaire, Saint-Eustache et Saba ^{f,g} | ☐ GM Gambie | ☐ MK Macédoine du Nord | ☐ SX Saint-Martin (partie néerlandaise) ^f |
| ☐ BR Brésil ^h | ☐ GR Grèce | ☐ MN Mongolie | ☐ SY République arabe syrienne |
| ☐ BT Bhoutan | ☐ HR Croatie | ☐ MU Maurice | ☐ SZ Eswatini |
| ☐ BW Botswana | ☐ HU Hongrie | ☐ MW Malawi ^b | ☐ TH Thaïlande |
| ☐ BX Benelux ⁱ | ☐ ID Indonésie | ☐ MX Mexique | ☐ TJ Tadjikistan |
| ☐ BY Bélarus | ☐ IE Irlande ^b | ☐ MY Malaisie ^b | ☐ TM Turkménistan |
| ☐ BZ Belize ² | ☐ IN Inde ^b | ☐ MZ Mozambique ^b | ☐ TN Tunisie |
| ☐ CA Canada | ☐ IR Iran (République Islamique d') | ☐ NA Namibie | ☐ TR Türkiye |
| ☐ CH Suisse | ☐ IS Islande (I') | ☐ NO Norvège | ☐ TT Trinité-et-Tobago ^b |
| ☐ CL Chili | ☐ IT Italie | ☐ NZ Nouvelle-Zélande ^b | ☐ UA Ukraine |
| ☐ CN Chine | ☐ JE Jersey ^{b,l} | ☐ OA Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) ^c | ☐ US États-Unis d'Amérique ^d |
| ☐ CO Colombie | ☐ JM Jamaïque | ☐ OM Oman | ☐ UZ Ouzbékistan |
| ☐ CU Cuba ^e | ☐ JP Japon | ☐ PH Philippines | ☐ VN Viet Nam |
| ☐ CV Cabo Verde ^b | ☐ KE Kenya | ☐ PK Pakistan ^b | ☐ WS Samoa |
| ☐ CW Curaçao ^f | ☐ KG Kirghizistan | ☐ PL Pologne | ☐ ZM Zambie |
| ☐ CY Chypre | ☐ KH Cambodge | ☐ PT Portugal | ☐ ZW Zimbabwe |
| ☐ CZ République tchèque | ☐ KP République populaire démocratique de Corée | ☐ QA Qatar | |
| ☐ DE Allemagne | ☐ KR République de Corée | | |
| ☐ DK Danemark | | | |

¹⁶ Vous pouvez trouver des informations sur les procédures des Office nationaux ou régionaux dans la base de données des [Profils des Membres du système de Madrid](#).

- ^a La désignation de l'**Union européenne** couvre ses États membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède).

Si l'**Union européenne** est désignée, il est **obligatoire d'indiquer une deuxième langue** de travail devant l'Office de l'Union européenne, parmi l'une des suivantes :

☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Espagnol ☐ Italien

Par ailleurs, si le déposant souhaite revendiquer l'**ancienneté** d'une marque antérieure enregistrée dans, ou pour, un État membre de l'Union européenne, le **formulaire officiel MM17 doit être annexé** à la présente demande internationale.

- ^b En désignant le **Belize, Brunéi Darussalam, le Cabo Verde, Guernesey, l'Inde, l'Irlande, Jersey, le Lesotho, la Malaisie, le Malawi, le Mozambique, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, le Royaume-Uni, Singapour** ou la **Trinité-et-Tobago**, le déposant déclare qu'il a l'intention que la marque sera utilisée par lui-même ou avec son consentement dans ce pays/territoire en relation avec les produits et services identifiés dans la présente demande.
- ^c La désignation de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (**OAPI**) couvre les États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo.
- ^d Si les **États-Unis d'Amérique** sont désignés, il est **obligatoire d'annexer** à la présente demande internationale le **formulaire officiel MM18** contenant la déclaration d'intention d'utiliser la marque requise par cette partie contractante. La rubrique 2.e) du présent formulaire doit également être remplie.
- ^e **Cuba** a fait une notification conformément à la règle 34.3)a) du règlement d'exécution du Protocole (**taxes individuelles payables en deux parties**). Par conséquent, lorsque **Cuba** est désigné, seule la première partie de la taxe individuelle applicable est due au moment du dépôt de la présente demande internationale. La seconde partie ne devra être payée que si l'Office considère que la marque qui fait l'objet de l'enregistrement international remplit les conditions requises pour être protégée. La date limite de paiement de la seconde partie ainsi que le montant dû seront notifiés au titulaire de l'enregistrement international à une date ultérieure.
- ^f Entité territoriale qui faisait partie des anciennes Antilles néerlandaises.
- ^g La protection est automatiquement accordée lorsque **BQ** (Bonaire, Saint-Eustache et Saba) est désignée (voir l'Avis n° [27/2011](#)).
- ^h En désignant le **Brésil**, le déposant déclare que lui-même ou une entreprise qu'il contrôle exerce véritablement et légalement une activité commerciale en lien avec les produits et services pour lesquels le Brésil est désigné, et accepte de recevoir par courrier postal des notifications, y compris des citations, qui ne sont pas couvertes par le Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international de la marque qui fait l'objet de la demande internationale, émises dans le cadre de procédures judiciaires menées au Brésil.
- ⁱ La désignation du **Benelux** couvre les États suivants : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas (Royaume des).
- ^j La désignation du **Royaume-Uni** couvre l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande du Nord, le territoire britannique d'outre-mer des Îles Falkland (Malvinas) et Gibraltar, ainsi qu'une dépendance de la Couronne britannique, à savoir l'Île de Man (voir l'Avis n° [77/2020](#)).
- ^k Le Bailliage de **Guernesey** est une dépendance autonome de la Couronne britannique (voir l'Avis n° [77/2020](#)).
- ^l Le Bailliage de **Jersey** est une dépendance autonome de la Couronne britannique (voir l'Avis n° [31/2026](#)).

12. SIGNATURE DU DÉPOSANT ET/OU DE SON MANDATAIRE

Si exigé ou autorisé par l'Office d'origine.

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :

Signature :

13. ATTESTATION ET SIGNATURE DE LA DEMANDE INTERNATIONALE PAR L'OFFICE D'ORIGINE

a) Attestation. L'Office d'origine certifie :

- i) Que la requête aux fins de la présentation de la présente demande lui est parvenue le (jj/mm/aaaa)

- ii) Que le déposant nommé à la rubrique 2 et le déposant nommé dans la demande de base ou le titulaire nommé dans l'enregistrement de base mentionné à la rubrique 5 sont une seule et même personne,

que toute indication donnée à la rubrique 7.c), 9.d) ou 9.e)i) figure aussi dans la demande de base ou l'enregistrement de base, selon le cas,

que la marque à la rubrique 7.a) correspond à la marque figurant dans la demande de base ou l'enregistrement de base, selon le cas,

que, si la couleur est revendiquée à titre d'élément distinctif de la marque dans la demande de base ou l'enregistrement de base, ou que la marque dans la demande de base ou l'enregistrement de base fait l'objet d'une demande de protection en couleur ou est protégée en couleur, une revendication de la couleur figure à la rubrique 8 ou que, si la couleur est revendiquée à la rubrique 8 sans l'avoir été dans la demande de base ou l'enregistrement de base, la marque dans la demande de base ou l'enregistrement de base est bien dans la couleur ou la combinaison de couleurs revendiquée, et

que les produits et services indiqués à la rubrique 10 sont couverts par la liste des produits et services figurant dans la demande de base ou l'enregistrement de base, selon le cas.

Si la présente demande internationale est fondée sur plusieurs demandes de base ou enregistrements de base, l'attestation ci-dessus est réputée s'appliquer à toutes ces demandes de base ou tous ces enregistrements de base.

b) Nom de l'Office :

c) Nom et signature du fonctionnaire signant au nom de l'Office :

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :

d) Adresse électronique de la personne de contact à l'Office :

MÉTHODE DE PAIEMENT

Si vous souhaitez débiter le montant des émoluments et taxes de votre compte courant ouvert auprès de l'OMPI, veuillez cocher la case et fournir les informations demandées à la rubrique a). Si vous avez déjà transféré ces montants sur le compte bancaire ou postal de l'OMPI, veuillez indiquer autant d'informations que possible à la rubrique b) afin de permettre à l'OMPI d'identifier et d'affecter votre paiement.

a) INSTRUCTION À L'EFFET DE PRÉLEVER SUR UN COMPTE COURANT OUVERT AUPRÈS DE L'OMPI

- ☐ Par la présente, il est donné instruction au Bureau international de prélever le montant requis des émoluments et taxes sur un compte courant ouvert auprès de l'OMPI (si cette case est cochée, il n'est pas nécessaire de compléter la rubrique b)).

Titulaire du compte :	
Numéro du compte :	
Identité de l'auteur des instructions :	

b) TRANSFERT SUR LE COMPTE BANCAIRE OU POSTAL

Identité de l'auteur du paiement :			
Paiement reçu et confirmé par l'OMPI	☐	Numéro de quittance de l'OMPI	
Versement sur le compte bancaire de l'OMPI Nom du compte : WIPO Banque : UBS SWITZERLAND AG, ZURICH, SWITZERLAND IBAN : CH77 0024 0240 FP10 1035 6 Swift : UBSWCHZH80A	☐	Référence du paiement	jj/mm/aaaa
Versement sur le compte postal de l'OMPI (uniquement pour des paiements intereuropéens) Nom du compte : WIPO / OMPI SWISS POST/Postfinance, Engelhaldenstrasse 37, CH-3030 Bern IBAN : CH03 0900 0000 1200 5000 8 Swift : POFICHBE	☐	Référence du paiement	jj/mm/aaaa

FEUILLE DE CALCUL DES ÉMOLUMENTS ET TAXES

MONTANT DES ÉMOLUMENTS ET TAXES (voir le [Calculateur de taxes du système de Madrid](#))

Émoluments de base : 653 francs suisses si la représentation de la marque est en noir et blanc uniquement ; 903 francs suisses s'il y a une représentation en couleur. *(Pour les demandes internationales déposées par des déposants dont le pays d'origine est un pays figurant parmi [les pays les moins avancés](#), conformément à la liste établie par l'Organisation des Nations Unies, 65 francs suisses si la représentation est en noir et blanc uniquement et 90 francs suisses s'il y a une représentation en couleur.)*

Compléments d'émoluments et émoluments supplémentaires :

Nombre de désignations auxquelles le complément d'émolument s'applique	Complément d'émolument	Montant total des compléments d'émoluments	
	x 100 francs suisses	=	=
Nombre de classes de produits et services en sus de la troisième	Émoluments supplémentaires	Montant total des émoluments supplémentaires	
	x 100 francs suisses	=	=

Taxes individuelles (francs suisses)¹⁷ :

Désignations	Taxe individuelle	Désignations	Taxe individuelle

Montant total des taxes individuelles =

TOTAL GÉNÉRAL (francs suisses) =

¹⁷ Lorsque l'Office d'origine est lié à la fois par l'Arrangement et le Protocole, vous devrez payer les taxes standard pour les désignations qui sont également liées par les deux traités, même lorsque des taxes individuelles s'appliquent à l'égard de ces désignations.

Veillez remplir une feuille distincte pour **chaque déposant**.

DÉPOSANT N° de

a) **Nom :**

b) **Adresse :**

c) **Adresse électronique¹⁸ :**

d) **Numéro de téléphone¹⁹ :**

e) **Nationalité ou forme juridique et État selon la législation duquel la personne morale a été constituée²⁰ :**

i) ☐ Si le déposant est une **personne physique**, nationalité du déposant :

Nationalité du déposant :

ii) ☐ Si le déposant est une **personne morale**, veuillez fournir les **deux** indications suivantes :

Forme juridique de la personne morale :

État (pays) et, le cas échéant, entité territoriale à l'intérieur de cet État (canton, province, état, etc.) selon la législation duquel ou desquels ladite personne morale a été constituée :

Forme juridique de la personne morale :	
État (pays) et, le cas échéant, entité territoriale à l'intérieur de cet État (canton, province, état, etc.) selon la législation duquel ou desquels ladite personne morale a été constituée :	

¹⁸ Vous **devez** fournir l'adresse électronique de chaque déposant. Lorsqu'il y a plusieurs déposants, chacun d'entre eux doit fournir une adresse électronique personnelle et exclusive, distincte de celles des autres déposants ainsi que de celle du mandataire (le cas échéant). Le déposant doit s'assurer que l'adresse électronique indiquée ici est correcte et maintenue à jour.

L'OMPI enverra **exclusivement** toutes les communications relatives à cette demande internationale et à l'enregistrement international qui en est issu à l'adresse électronique du déposant indiqué en premier à la rubrique 2 du formulaire ci-joint, à moins qu'une adresse électronique alternative pour la correspondance ne soit fournie à la rubrique 2.g)ii) ou qu'un mandataire ne soit constitué à la rubrique 4.

¹⁹ Il n'est pas obligatoire de fournir un numéro de téléphone, mais cela permettra à l'OMPI de prendre contact avec vous si nécessaire.

²⁰ Ces indications peuvent être requises pour certaines désignations ; veuillez ne fournir ces indications qu'à la rubrique i) ou ii) mais **pas** aux deux.

QUALIFICATION POUR DÉPOSER

a) Veuillez cocher la case appropriée :

- i) ☐ Lorsque la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 du formulaire ci-joint est un État, si le déposant est un ressortissant de cet État ; ou
- ii) ☐ Lorsque la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 du formulaire ci-joint est une organisation, le nom de l'État dont le déposant est un ressortissant :
 ; ou
- iii) ☐ Si le déposant est domicilié sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 du formulaire ci-joint ; ou
- iv) ☐ Si le déposant a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 du formulaire ci-joint.

b) Lorsque l'adresse du déposant donnée ci-dessus ne se trouve pas dans le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine mentionnée à la rubrique 1 du formulaire ci-joint, veuillez indiquer dans l'espace prévu ci-dessous :

- i) Si la case correspondant à l'alinéa a)iii) de la présente rubrique a été cochée, l'adresse du domicile du déposant située sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine, ou,
- ii) Si la case correspondant à l'alinéa a)iv) de la présente rubrique a été cochée, l'adresse de l'établissement industriel ou commercial du déposant située sur le territoire de la partie contractante de l'Office d'origine.

**FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA LISTE
PRINCIPALE DES PRODUITS ET SERVICES²¹**

N°

de

Veillez indiquer ci-dessous la ou les classe(s) et les produits et services qui doivent être couverts par l'enregistrement international²² :

Classe : Produits et services²³ :

--	--

²¹ Vous pouvez trouver les indications qui sont acceptées par l'OMPI dans le [Gestionnaire de produits et services de Madrid](#) (MGS). Vous pouvez également y trouver des informations sur les indications acceptées par certains Offices.

²² Veuillez utiliser la police "Courier New" ou "Times New Roman", taille 12 pt, ou plus.

²³ Veuillez utiliser le point-virgule (;) pour séparer les indications ou les produits ou services énumérés dans une classe donnée. Par exemple :

09 Trames pour la photogravure ; ordinateurs.

35 Publicité ; établissement de statistiques ; agences d'informations commerciales.

**FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA LISTE LIMITÉE
DES PRODUITS ET SERVICES²⁴**

N°

de

Le déposant souhaite limiter la liste des produits et services à l'égard de l'une ou de plusieurs désignations, comme suit :

Désignation : Classe(s) ou classe(s) et produits et services pour cette désignation :

--	--

²⁴ Vous pouvez trouver les indications qui sont acceptées par l'OMPI dans le [Gestionnaire de produits et services de Madrid](#) (MGS). Vous pouvez également y trouver des informations sur les indications acceptées par certains Offices.

